
**Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation
tenue le mardi 16 février 2010 à 18 h 30
maison de la culture Mercier, 8105, rue Hochelaga, Montréal**

PRÉSENCES :

Monsieur Réal MÉNARD, maire d'arrondissement
Monsieur Laurent BLANCHARD, conseiller du district d'Hochelaga

ABSENCES :

Madame Louise HAREL, conseillère du district de Maisonneuve–Longue-Pointe
Monsieur Gaëtan PRIMEAU, conseiller du district de Tétéreaultville
Madame Lyn THÉRIAULT, conseillère du district de Louis-Riel

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE TENUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LAURENT
BLANCHARD, CONSEILLER DU DISTRICT D'HOCHELAGA**

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Josée Guy, directrice d'arrondissement
Madame Michèle Giroux, directrice, Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises
Monsieur Richard Paulhus, chef de division, Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
M^e Julie Doyon, secrétaire d'arrondissement

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

Environ 15 citoyens-nes.

Ouverture de l'assemblée

Le président d'assemblée, Monsieur Laurent Blanchard, déclare l'assemblée ouverte à 18 h 32.

Présentation par Monsieur Sylvain Decoste, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises du projet de Règlement 01-275-40 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga Maisonneuve (01-275) et dont l'objet est de permettre la transformation de ce type d'immeuble à des fins d'habitation, à l'intérieur des secteurs « Équipements culturels, d'hébergement et de santé » de catégorie E.5 (1).

Monsieur Sylvain Decoste explique aux personnes présentes la procédure d'approbation applicable.

Période de questions

Aucune question

Présentation par Monsieur Robert Denis, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises du projet de Règlement 01-275-51 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) dont l'objet principal est d'ajuster l'écriture de ce règlement et définir davantage sa terminologie et explication de la procédure applicable.

Monsieur Robert Denis explique aux personnes présentes la procédure d'approbation applicable.

Période de questions

Aucune question

Présentation par Monsieur Robert Denis, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises du projet de Règlement 01-275-58 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) afin d'agrandir un secteur d'usages mixtes d'habitations, de commerces et d'industries au détriment d'un secteur d'usages mixtes d'industries et de commerces et explication de la procédure applicable.

Monsieur Robert Denis explique aux personnes présentes la procédure d'approbation applicable.

Période de questions

1- Modalités de consultation et questions sur les étapes d'adoption d'un règlement.

Levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est complété, Monsieur Laurent Blanchard déclare la levée de l'assemblée à 18 h 57.

SIGNÉ À MONTRÉAL, CE DIX-SEPTIÈME JOUR DE MARS 2010

Monsieur Réal Ménard
Maire d'arrondissement

M^e Julie DOYON
Secrétaire d'arrondissement